



CHARTRE ETHIQUE INVESTISSEURS & PARTENAIRES

Mars 2014

Le projet d'Investisseurs & Partenaires repose sur des valeurs fortes et unanimement partagées : **ESPRIT ENTREPRENEURIAL, ENGAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT, INTEGRITE et EXIGENCE**. Ces valeurs rassemblent toute l'équipe autour d'un socle, qui garantit la cohérence de nos actions et de notre image.

Les valeurs d'I&P sont développées dans cette charte éthique. L'adhésion aux valeurs constitue un critère de recrutement et d'évaluation des collaborateurs au même titre que leur performance individuelle et collective. Par ailleurs la charte éthique vise à établir et renforcer notre réputation auprès de tous nos publics : celle-ci s'établit à travers chacun de nos actes et de nos propos. Les quatre valeurs caractérisent ainsi les relations qu'Investisseurs & Partenaires entretient avec l'ensemble de ses parties prenantes : investisseurs, entreprises, partenaires, consultants, etc.

La mise en place de la charte éthique s'accompagne de la désignation d'un référent éthique. Extérieur à l'équipe salariée, le référent éthique recueille en toute confidentialité les situations délicates rencontrées par les collaborateurs en interne et sur le terrain. Il est neutre, indépendant et apporte son écoute active en vue de trouver des solutions compatibles avec l'éthique professionnelle.

La charte éthique est mise à disposition sur notre site Internet, et présentée à nos investisseurs et entreprises partenaires. Tous les collaborateurs d'I&P en sont signataires, et s'engagent à faire vivre ces valeurs au quotidien.



1/ ESPRIT ENTREPRENEURIAL

Investisseurs & Partenaires promeut des entrepreneurs ; elle a été fondée selon une approche entrepreneuriale par des professionnels et des investisseurs qui ont cru au projet audacieux de Patrice Hoppenot dans le contexte africain incertain du début des années 2000 ; elle est elle-même une PME et comprend ainsi plus naturellement les situations dans lesquelles se trouvent ses entrepreneurs partenaires.

Son métier et son identité impliquent de la créativité comme un esprit d'innovation, nécessaires à la consolidation de l'entreprise et à la recherche de croissance, gage de sa pérennité. Sa mission et sa position d'investisseur en fonds propres supposent l'acceptation d'une importante prise de risque dans des environnements difficiles.

L'esprit entrepreneurial traduit aussi le pragmatisme et la flexibilité dont les équipes font preuve dans la gestion quotidienne des projets, l'approche personnalisée développée pour chaque entreprise, et la préférence pour la décision efficace et proche du terrain.

Cet esprit entrepreneurial se pratique en équipe : l'organisation favorise le partage d'expériences notamment dans des comités internes, tandis que le mode de décision s'exerce sur un plan collégial.

2/ ENGAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Tous les collaborateurs d'Investisseurs & Partenaires sont convaincus que leur engagement auprès des entrepreneurs africains contribue au développement du continent, et favorise une croissance plus responsable et mieux répartie en Afrique. Leur action s'inscrit dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le Développement et vise à contribuer à la réduction de la pauvreté sur le continent africain. Cet engagement relève d'une philosophie humaniste qui met l'homme au cœur de la démarche : l'équipe d'I&P accorde une attention particulière aux porteurs des projets et à leur vision sociétale.

Par ailleurs, les critères ESG (Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance) font partie intégrante des modalités d'intervention d'I&P. L'évaluation des impacts ESG est associée aux rendements financiers, et s'inscrit dans le long terme. L'objectif est de créer des emplois locaux pérennes et de contribuer à modifier durablement les comportements par l'adoption de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. I&P dispose notamment de budgets d'assistance technique visant à construire les capacités des entreprises, dans une démarche de progrès, concertée avec le promoteur.

Cet engagement pour le développement ne peut se concrétiser sans la pratique d'un dialogue approfondi avec tous les acteurs de l'aventure d'I&P : entrepreneurs, investisseurs, partenaires, etc. sur un principe de respect mutuel.

3/ INTÉGRITÉ

L'intégrité est une valeur indispensable à l'installation d'une relation de confiance avec les investisseurs, mais aussi les entrepreneurs puisqu'elle suppose une transparence complète dans la gestion des affaires.

I&P s'astreint à une éthique rigoureuse dans l'ensemble de ses activités et tout au long du processus d'investissement. Le degré de formalisme des entreprises est décisif dans le choix d'un dossier d'investissement. Le refus de pots de vin, cadeaux et autres avantages, est un principe d'action fondamental sur le terrain. Les collaborateurs d'I&P agissent par ailleurs en conformité avec les lois et règlements nationaux et internationaux et observent des règles strictes de déontologie professionnelle. Enfin I&P met en place des dispositifs comme ceux de Lutte Anti Blanchiment garantissant la transparence de la provenance et la destination des flux financiers.

Partout où elle intervient, I&P examine soigneusement les valeurs comme l'éthique professionnelle de ses partenaires lors de ses décisions de prise de participation, s'engage dans l'amélioration des pratiques de gouvernance des entreprises dans lesquelles elle investit, et cherche par tous les moyens à sa disposition à les protéger des risques de corruption.

4/ EXIGENCE

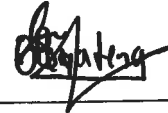
La notion d'exigence caractérise l'ensemble des actes d'Investisseurs & Partenaires, et se retrouve de façon transversale dans les trois valeurs citées ci-dessus. L'exigence doit également encourager chaque collaborateur à jouer un rôle d'exemple, de référence dans son domaine.

Au-delà de l'exigence éthique, cette valeur se traduit plus précisément à plusieurs niveaux :

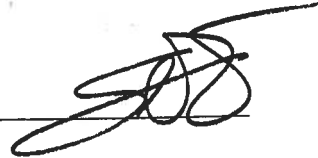
- En premier lieu, l'exigence est portée sur les plans social et environnemental. Les entrepreneurs partenaires d'I&P s'engagent à progresser en matière environnementale, sociale et de gouvernance, et à développer une activité responsable et durable.
- I&P a une exigence de pérennité financière. Au-delà de la position occupée sur leur marché et leur capacité à développer une offre locale générant d'importants impacts, toutes les entreprises du portefeuille sont sélectionnées selon leur capacité à dégager un taux de rentabilité compatible avec les objectifs de rendement de chaque véhicule.
- l'exigence est associée à la rigueur de gestion en interne et vis-à-vis de nos partenaires. C'est un facteur clé de succès dans l'accompagnement des projets, car elle garantit notre performance à long terme au bénéfice de nos investisseurs et de nos entreprises partenaires.
- L'exigence est aussi fondamentale sur le plan de notre image de marque et notre représentation en externe. Un soin particulier est porté à la diffusion de messages cohérents et d'outils de communication de qualité.



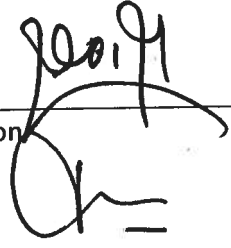
Pierrick Baraton



Baafour Otu-Boateng



Sebastien Boye



Mialy Ranaivosoa



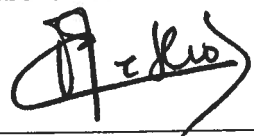
Pierre Carpentier



Isabelle Colin



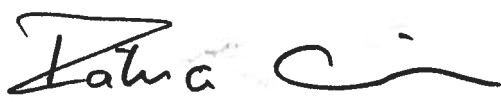
Alexis Thirouin



Emilie Debled



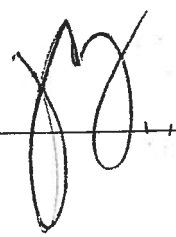
Serge Toure



Patrice Gomis



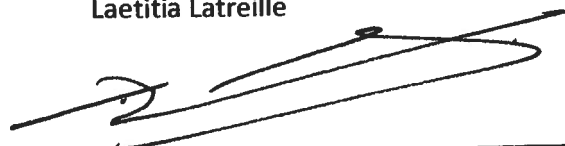
Hugues Vincent-Genod



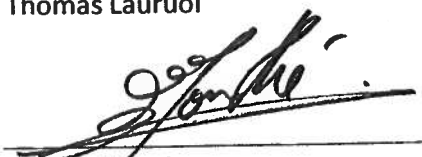
Jeremy Hajdenberg



Laetitia Latreille



Thomas Lauruol



Larissa Monthe



David Munnich



Elodie Nocquet



Référent éthique : Annie Ferton